

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP<sup>t</sup> : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un An, 16 fr.  
HORS-DU DÉP<sup>t</sup> : — 6 fr. ; — 11 fr. ; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) . . . . . 25 cent.  
RÉCLAMES — . . . . . 50 —

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.  
L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS — Service

Ligne de : Libos, — Agen, — Bordeaux, — Périgueux, — etc.

Ligne de Cahors à Montauban, — Toulouse

CAHORS		ARRIVÉES A							CAHORS		MONTAUBAN			TOULOUSE
ARRIVÉES	DÉPARTS	LIBOS	VILLENEUVE	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS	Arrivées	Dép. p <sup>r</sup> Montaub.	Arrivées	Dép. p <sup>r</sup> Cahors	Dép. p <sup>r</sup> Toulouse	(Arrivée)
10 <sup>h</sup> 25 <sup>m</sup> matin.	6 <sup>h</sup> 35 <sup>m</sup> matin.	8 <sup>h</sup> 12 <sup>m</sup> m.	9 <sup>h</sup> 22 <sup>m</sup> m.	9 <sup>h</sup> 40 <sup>m</sup> m.	Midi 18 <sup>m</sup>	3 <sup>h</sup> 51 <sup>m</sup> s.	Midi 36 <sup>m</sup>	11 <sup>h</sup> 46 <sup>m</sup> s.	9 <sup>h</sup> 51 <sup>m</sup> m.	4 <sup>h</sup> 45 <sup>m</sup> m.	7 <sup>h</sup> 1 <sup>m</sup> m.	7 <sup>h</sup> 25 <sup>m</sup> m.	7 <sup>h</sup> 56 <sup>m</sup> m.	9 <sup>h</sup> 21 <sup>m</sup> mat.
5 1 soir.	Midi 55	2 37 s.	3 52 s.	4 18 s.	5 17 s.	8 10 —	5 47 s.	4 38 m.	12 37 s.	11 » —	1 » s.	10 35 —	1 <sup>h</sup> 15 <sup>m</sup> s.	2 <sup>h</sup> 45 <sup>m</sup> soir.
10 47 —	5 50 soir.	7 40 —	9 47 —	10 15 —	•	4 39 m.	11 30 —	2 49 s.	6 48 —	5 25 s.	7 45 —	4 40 s.	8 30 —	9 50 —

Train de foire : Départ de Libos à 6<sup>h</sup> 50<sup>m</sup> matin. — Arrivée à Cahors à 8<sup>h</sup> 56<sup>m</sup> matin.

Cahors, le 12 Septembre.

### LES DEUX RÉPUBLIQUES

L'apologie que l'on valait de la République conservatrice nous est d'autant plus précieuse qu'elle vient d'un organe monarchiste, le *Nouvelliste de Bordeaux*; nous n'avons fait que localiser la vigoureuse philippique adressée aux opportunistes qui, depuis trop longtemps, ruinent moralement et matériellement le pays et qui osent encore se présenter aux suffrages des électeurs dont ils ont publiquement méconnu les droits, par l'organisation fantaisiste de leurs comités.

Sous le titre RÉPUBLIQUE, les béralistes essayent de confondre absolument les deux régimes bien différents qui se sont succédés de 1870 à 1885.

Ils se gardent bien de distinguer entre :

La République conservatrice qui a régné de 1870 à 1876.

Et la République opportuniste qui va de 1876 à 1885.

La gestion financière et administrative des républicains conservateurs — de 1870 à 1876 — a été admirable :

Elle a réorganisé la France.

Elle a laissé le budget en excédant de près de cent millions.

Elle a liquidé toutes les dépenses de la guerre !

La gestion financière et administrative des républicains-béralistes — de 1876 à 1885 — a été déplorable :

Elle a désorganisé tous les services publics.

Elle laisse le budget en déficit de 500 millions, après l'avoir augmenté considérablement.

La République administrée par les modérés a été un gouvernement réparateur !

La République administrée par les opportunistes a été un fléau.

Voilà la vérité.

Et du reste, voulez-vous l'appréciation d'un républicain sur la République des Béral, Verninac et Cie ?

Voici ce qu'en dit, dans une circulaire récente, M. Barthélemy Saint-Hilaire, ancien ministre et ami de MM. Thiers et Dufaure.

« Leur République est le gaspillage et le déficit en permanence.

» Leur République est un gouvernement de parti qui au lieu de pratiquer la justice égale pour tous, se ferme avec une sorte de fanatisme persécuteur à quiconque n'abdique pas son droit de jugement et de critique.

» Leur République est ou la guerre entreprise sans but et sans réflexion, poursuivie sans habileté ni vigueur, ou la paix sans profit et sans gloire.

» Leur République n'est que la compétition des influences, une agitation trop souvent brouillonne, parfois même la satisfaction des intérêts personnels.

» Leur République vous avait tout promis sans compter, et elle a donné les déficits qu'augmenteront encore les suites de l'expédition désastreuse du Tonkin.

» Leur République, elle a été contrainte d'avouer que c'était par de nouveaux impôts qu'il faudrait combler les vides du Trésor : « En 1886, a dit formellement l'ex-président du conseil, vous n'échapperez pas à de nouveaux impôts. »

» Leur République, elle ne nous a pas même assuré l'ordre dans la rue, car cette année, pour la première fois, le drapeau rouge a fait impunément son apparition sur la voie publique, constatant du même coup l'au-

dace des révolutionnaires et la faiblesse du pouvoir. »

Voilà un tableau de la République béraliste, d'après un républicain modéré, qui ne ressemble guère aux déclamations du *Réveil*, du *Réformateur* et du *Républicain*, mais qui, en revanche, est calqué sur la réalité !

Vieux farceurs ! Vous déclamez contre ces hommes éminents qui ont administré la République de 1871 à 1876, — et vous avez bien soin de vous parer de leurs œuvres quand vous voulez vous offrir aux électeurs dans une tenue convenable !

Est-ce qu'il s'agissait seulement de vous, à l'époque où s'accomplissait l'œuvre patriotique de la libération du territoire et de la réorganisation de la France !

Vous conspiriez alors, politiciens inconnus au fond de vos estaminets, et vous vous prépariez à donner l'assaut au budget !

— Mais M. Thiers ! direz-vous, c'est M. Thiers qui a réorganisé la France, et il était des nôtres !

— Demandez donc aux amis et aux successeurs de M. Thiers ce qu'ils pensent de vous ! Demandez à M. Léon Say ! Demandez à M. Barthélemy Saint-Hilaire ! et il fallait aussi demander à Gambetta, qui vous connaissait bien !...

Cessez donc de vous parer des œuvres et des mérites des républicains conservateurs !

Soyez donc des adversaires loyaux.

Paraissez devant vos électeurs tels que vous êtes, Messieurs les républicains béralistes, avec vos plaies et vos misères, avec

vos déficits et vos guerres coloniales ; avec tout ce que la France souffre par vos fautes et qu'elle va définitivement condamner le 4 octobre prochain.

### On lit dans l'*Intransigeant* :

« Les droites de la Chambre ont cru devoir avant de se séparer, lancer, comme flèche du Parthe, une déclaration contre la République. Elles attribuent à cette forme de gouvernement tous les fléaux qui ont fondu sur nous depuis quelques années, et qu'elles résument dans cette trilogie : le « déficit », les « violences », la « guerre. »

Les droites auraient eu le temps d'y ajouter le choléra, les pots-de-vin, les entreprises véreuses, l'exploitation des travailleurs, le massacre et l'affaiblissement des ouvriers des mines, plus quantité d'autres misères dont les victimes se comptent par millions. Mais ces droites nous paraissent avoir manqué de bonne foi, quand elles attribuent à la République tous ces désastres dont l'opportunisme est seul responsable.

N'hésitons pas à reconnaître, avec les droites, que le déficit qui nous met actuellement aux portes de la banqueroute est dû à la plus sale des guerres que jamais pandours, ruffes et ribouilliers aient entreprise. »

Que les sénateurs Béral, de Verninac et le député Rozières prouvent donc, s'ils le peuvent, qu'ils ne sont pas responsables, par leurs votes, du déficit, des violences et de la guerre provoqués par l'opportunisme ?

### Informations

**Conflit hispano-allemand.** — On dément le bruit que le ministre de la marine aurait reçu la nouvelle d'un combat à l'île Yap entre les croiseurs espagnols et une canonnière

Perrin était un bon gros père à figure matoise, un Lorrain de par delà Vic et Moyenvic. De ces côtés, la Lorraine confine à la Prusse rhénane. Vous y rencontrez des Français Allemands aux trois quarts et des chrétiens aux trois quarts juifs.

Le questionneur, lui, paraissait juif et Allemand tout à la fois. Sa houppelande de serge brune venait, en droite ligne, de la *Juden-gasse* de Francfort. Sous les plis de ce vêtement, délabré et très large, on devinait une remarquable carrure d'épaules ; mais ce que l'on apercevait du visage, — entre le poils hérissé et les lunettes formidables, — était maladif, racorni, couvert de rides, et avait la teinte de cuivre sale d'un *kreutzer*, la plus honteuse monnaie du globe.

Ce personnage rompit le premier le silence, et, faisant mine de pénétrer dans la boutique du ferrailleur :

— Fus bermeddez, confrère ? dit-il, Mais l'autre, lui barrant résolument le passage :

— Minute ! hé ! minute ! On ne s'imisce pas comme ça chez les gens sans qu'ils sachent...

Puis, du ton de supériorité d'un négociant patient et bien couvert qui s'adresse à un « confrère » dépenaillé et vagabond :

— Qu'est-ce que vous me voulez, l'ami ?

L'ami reparti paisiblement :

— Che fiens te là-bas, tans le Miti...

— Dans le Midi ?

— Ya wohl, et che fus aborte tes nouvelles, tes gombiments tes gonnaisances...

Perrin riposta :

— Vous vous trompez, mon cher. Il y a confusion. Je ne connais personne dans le pays d'où

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

49

## LA BELLE LIMONADIÈRE

TROISIÈME PARTIE

LA REVANCHE DE VIDOCQ

I

L'UNIFORME DU GÉNÉRAL

Dans quel but de spéculation ou de vanité, également abject, se transformait-elle en enseigne de tabagie, de cabaret à l'heure où le vieillard que les horames avaient déclaré coupable, mais qu'elle devait croire innocent, s'endort à peine du sommeil éternel sous l'herbe farouche de Clamart ?...

Telle était la question que chacun s'adressait, et à laquelle nul ne pouvait répondre.

Nous ajouterions que ce mystère contribuait puissamment à son succès, s'il ne nous était prouvé qu'à toutes les époques, et indépendamment de toutes considérations étrangères, Paris s'est toujours intéressé outre mesure à tout ce qui, de près ou de loin, touche aux crimes et à leurs auteurs.

Jugez si Hélène Lebrun, qui était jeune, superbe, et qui avait le suprême ragoût d'être la fille de son père, qu'on nous pardonne cette La Pa-

ussade parfaitement en situation, fit affluer la cour et la ville à la réouverture du café de l'*Echelle*. La veille avait eu lieu le vol de l'*Hôtel Valois*.

Cette paire d'actualités défraya les conversations pendant une quinzaine.

Touchons deux mots de la seconde : aussi bien elle se relie — indirectement — à notre récit, dont elle met, une fois de plus, en relief l'un des principaux personnages. Laissons la parole à ce dernier. C'est de Vidocq qu'il s'agit.

L'habile policier écrit dans ses *Mémoires* :

« De hardis compagnons, ayant pénétré nuitamment dans l'appartement occupé par M. le maréchal de camp Bouchu, le pillèrent aussi complètement que possible. Tout leur avait semblé bon, depuis le simple mouchoir, de coton jusqu'aux épauettes étoilées du général.

Ce système, qui consista à ne pas vouloir faire grâce d'une loque à la personne que l'on dépouille, est parfois fort dangereux pour les voleurs, car son application nécessite des recherches et entraîne des lenteurs qui peuvent leur devenir funestes. Mais, en cette occasion, ils avaient opéré en toute sûreté ; la présence du général leur avait été une garantie qu'ils ne seraient pas troublés dans leur entreprise, et ils avaient vidé les armoires et les malles avec la même sécurité qu'un greffier qui procède à un inventaire après décès.

Comment ! va-t-on se récrier, le général était présent ?

» Hélas ! oui : le général, à la suite d'un banquet était rentré chez lui accablé de sommeil, et comme, dans cette situation, on est plus pressé de gagner son lit que de fermer une fenêtre, il avait laissé la sienne ouverte pour la commodité des ai-

lants et des venants. Quelle imprudence !

» Pour qu'il s'endormit, il n'avait pas fallu le bercer ; j'ignore s'il avait fait d'agréables songes ; mais ce qui demeura constant pour moi, à la lecture de la plainte qu'il avait déposée, c'est qu'il s'était réveillé comme un petit saint Jean.

Quels individus l'avaient dénudé de la sorte ? Il n'était pas possible de les découvrir, et, pour le moment, tout ce qu'on pouvait avancer d'eux, avec certitude, c'est qu'ils avaient ce qu'on appelle du *toupet*.

Cinq ou six jours après l'événement que Vidocq vient de nous raconter, — à la tombée de la nuit, — comme le sieur Perrin, ferrailleur-revendeur établi au numéro 1 de la rue de la Sonnerie, était en train de fermer sa boutique et tournait le dos aux passants, une main le toucha légèrement à l'épaule.

Le commerçant fit volte-face et se trouva nez à nez avec un particulier à bésicles, à bec crochu et à barbe grisonnante, fort mal peignée, et trahissant la cinquantaine. Ce particulier lui tira cérémonieusement un vieux chapeau, blindé de crasse, en demandant avec l'accent tudesque que Balzac eut la patience de faire passer sur le papier, de la bouche de Nucingen :

— Messier Berrin, s'il fus blait ?

— Monsieur Perrin, c'est moi, répondit le revendeur en remettant à terre le volet qu'il avait soulevé à demi pour le plaquer contre le carreau de la porte.

— Ah !

Les deux hommes s'examinèrent réciproquement.

allemande, ainsi qu'un autre bruit suivant lequel les Allemands auraient occupé encore d'autres îles du groupe des Carolines.

Les organes ministériels annoncent que le ministre des affaires étrangères va répondre à la note allemande du 31 août, insistant sur la reconnaissance des droits de souveraineté que possède l'Espagne dans le groupe des Carolines, tout en ne repoussant pas absolument l'idée d'un arbitrage.

Le ministre a eu avec le comte de Solms des conférences au sujet des satisfactions à accorder à l'Allemagne pour l'insulte à son drapeau, sans réveiller les susceptibilités nationales de l'Espagne. L'Allemagne se montre très conciliante, et la flotte allemande ne viendra pas dans les eaux de la péninsule.

Saragosse, Léville, Iron, Valence et d'autres villes moins importantes continuent leurs manifestations patriotiques.

M. Castelar continue son voyage au milieu des plus enthousiastes ovations.

L'anxiété est toujours très grande. On ne se rappelle pas avoir jamais vu une pareille excitation.

— Une dépêche de Berlin aux *Débats* assure que le gouvernement espagnol n'a pas encore répondu à la proposition d'arbitrage et n'a fait aucune communication relative aux satisfactions dues à l'Allemagne pour insulte au drapeau allemand.

**L'Arbitrage.** — Le *Standard* assure que dans la réponse préparée à la note allemande, l'Espagne affirmera résolument ses droits sur les Carolines; elle exprimera la répugnance de l'opinion publique pour l'arbitrage; néanmoins elle ne rejettera pas absolument les propositions de l'Allemagne.

Berlin, 10 septembre.

Quoique les dernières nouvelles marquent une détente dans la situation entre l'Espagne et l'Allemagne, les cercles militaires paraissent toujours craindre quelques complications de nature à rendre le conflit inévitable.

Paris, 10 septembre.

Une dépêche de Lisbonne vient d'arriver ici annonçant un commencement de sédition des troupes à Madrid.

**Au Tonkin.**

Huê, 8 septembre 2 h. soir.

« C'est avec une grande satisfaction que je puis vous annoncer que le choléra peut être considéré comme terminé au Tonkin, sauf à Phu-Lang-Tuong.

Quelques cas ont éclaté à Huê; mais ils vont en diminuant, grâce à la dispersion des troupes. »

On lit dans la *Liberté* :

Les nouvelles de l'Annam sont mauvaises. Thuyet parcourt le pays avec le jeune roi et soulève les provinces contre nous; il entretient à Huê même une certaine agitation par l'intermédiaire

d'agents qui nous trahissent, tout en protestant au général de Courcy de leur dévouement à notre cause. L'administration est profondément troublée, et ce n'est malheureusement pas là une question que les troupes pourraient trancher.

**CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE**

**CHRONIQUE ÉLECTORALE**

**UNE FIÈRE PROTESTATION**

Il est bien entendu que M. Béral ne laissera aucune faute à commettre. Ce n'est pas à ses adversaires à s'en plaindre.

On sait le four pyraminal qui précipita nos deux honorables sénateurs de leur siège de vice-présidents du Conseil général. Ils avaient bien cherché le camouflet, ils n'avaient qu'à le garder et à se taire. Voilà ce que conseillait la prudence et le bon sens politique.

Mais non. M. Béral ne l'estime pas ainsi et il vient de déclarer publiquement au banquet de Figeac, que « sa défaite au Conseil général était l'œuvre des réactionnaires. »

La majorité du Conseil composée d'hommes sincèrement attachés aux institutions républicaines, ne pouvait rester sous cette accusation aussi injuste que maladroite, sans protester; c'est ce que vient de faire très dignement, mais très sévèrement aussi, dans une lettre à la *République libérale*, un des amis même de M. Béral, M. Calmeilles, vice-président du Conseil général :

Après la scène provoquée par M. Béral, la majorité du Conseil général a bien fait de prouver que le département possède une assemblée, dont les membres ont des opinions diamétralement opposées, mais qui peut, si les circonstances l'exigent, savoir conserver son indépendance, rester maîtresse d'elle-même, et être capable de faire respecter le règlement et ses prérogatives.

Où sont maintenant les coupables? par quels sophismes, par quels artifices de langage espère-t-on faire croire au public que les deux sénateurs sont victimes d'une conspiration?

Ils ont lassé le Conseil général, qui avait épuisé à leur égard tout ce qu'il avait d'esprit de conciliation et de condescendance.

A la suite de la campagne électorale entreprise par nos deux sénateurs pour l'organisation d'un comité départemental, n'est-ce pas une preuve des dispositions ultra-bienveillantes de l'assemblée, que leur maintien à la vice-présidence?

Car n'est-il pas vrai, que sans daigner consulter les représentants du suffrage universel, sans se concerter avec eux pour combiner des propositions de liste, sans élaborer en commun un programme, sur lequel l'accord et la conciliation auraient pu se produire sur le terrain des principes, ils ont lancé un manifeste, dont ils sont les

auteurs uniques et exclusifs? Malgré ce manque d'égards, les conseillers généraux ont fermé les yeux; ils ont passé outre. Ils espéraient qu'une conciliation nécessaire, naissant de l'empire des circonstances, s'imposerait bientôt. Soucieux du triomphe de la République, ils attendaient l'occasion favorable pour une intervention.

Il est évident que si Messieurs les sénateurs qui ont assumé sur leurs têtes la responsabilité des élections, parviennent à réussir, ils donneront une preuve irrécusable et éclatante de leur puissance.

Ce sera un grand honneur pour eux! mais aussi, si le succès ne couronne pas leurs efforts, ils supporteront à eux seuls les conséquences de cette défaite.

D<sup>r</sup> CALMEILLES

Vice président du Conseil général.

Nous sommes heureux de voir le Conseil général du Lot affirmer ainsi publiquement, par une de ses voix les plus autorisées, sa virilité et son indépendance, tout en appréciant comme il convient l'attitude de M. Béral et de ses amis. C'est d'un bon augure pour le résultat des élections dans le Lot.

**UNE INJUSTICE CRIANTE**

L'injustice commise par M. Béral, à l'égard des réservistes des cantons du Lot autres que celui de Montcuq, motive les réflexions les plus sévères, non seulement des jeunes gens intéressés et qui se vengeront le 4 octobre prochain, mais encore de toute la presse indépendante.

Nous lisons dans le *National* :

Si la lettre du maire de Montcuq annonçant la faveur faite aux réservistes du canton n'est pas, ainsi que le fait très justement remarquer le *Journal du Lot*, une mystification, elle constitue à l'égard du ministre de la guerre une singulière maladresse qu'il faut ajouter à toutes celles déjà commises depuis un certain temps.

Comment! en pleine période électorale le général Campenon oublie ses devoirs au point de commettre, à la seule requête d'un membre du Parlement, un semblable déni de justice!

Pourquoi, en effet, dispenser de leurs 28 jours les seuls réservistes du canton de Montcuq que représente M. Béral, sénateur opportuniste, alors que d'autres cantons, plus maltraités encore, paraissent, par la grâce, n'obtenir pas le même avantage? Quelle est cette façon de répandre les faveurs électorales au profit d'une coterie, et comment se fait-il que le chef de l'armée se prête à de semblables manœuvres?

Il y a là un point qui mérite d'être immédiatement éclairci. Il faut, dans l'intérêt supérieur de l'armée, dans celui de la discipline, que l'on n'ignore pas à qui incombe la responsabilité de la mesure qui vient d'être prise. Car l'opinion doit savoir, au cas où le fait serait confirmé, si la bonne foi du général Campenon a été surprise; ou si, désormais l'autorité militaire devant être l'humble servante de la politique, le ministre de la guerre entend marcher à la suite, voire à la remorque des politiciens. Il faut en un mot savoir si le général Campenon est dupe ou complice des opportunistes du Lot.

L'Israélite s'agita avec impatience sur son siège :

— Ainsi, fus n'avez bas en votre possession le fêtement tout il s'achit?

Le Lorrain protesta avec un geste énergique : — Au diable !... Vous rabâchez, papa !... Sapristi ! jasons d'autre chose !...

L'Allemand opina flegmatiquement : — C'est tomache, — crand tomache, — surdout pur fus...

— Dompage pour moi ?

— *Der Teufel!* fingt mille vranes ne se trufent bas sous le bied t'un chefal !...

— Vingt mille francs !...

— *Ya wohl!* : afec cinq mille vranes de gommision pur fote servideur...

— Cinq mille francs ! Vingt mille francs !...

Hein ?... Quoi ?... Qu'est-ce que vous dites ?...

— Che tis que le chénéral Pouchu afait caché fingt-cinq mille vranes en pill ts te panque tans la touplure de son habit.

— Ah bah !

— Les papiers publics l'annonceront t main, — et foici une ébreufe gae che me suis brocurée tu brochain numéro te la *Guotilienne*...

Il tira de la manche de sa houppelande une feuille imprimée fraîchement qu'il tendit au revendeur. Celui-ci la prit d'une main qui tremblait légèrement et lut, — à haute voix, — à l'endroit où son interlocuteur lui indiquait, sous la rubrique : *Crimes, Accidents et Tribunaux* :

« Ce qu'il y a de plus regrettable pour M. le maréchal de camp Bouchu dans le vol audacieux dont l'hôtel Valois a été le théâtre, c'est qu'un nombre des effets dérobés, figure l'uniforme de

Quant à nous, jusqu'à plus ample informé, nous aimons à croire, pour le ministre de la guerre, que cette lettre, écrite à son insu, ne constitue qu'une manœuvre électorale et qu'elle sera désavouée.

Voici les réflexions du *Journal de l'Ouest*, sur le même sujet :

Ainsi M. le ministre de la guerre, sur la demande d'un sénateur, conseiller général et protecteur d'une liste de candidats aux prochaines élections générales, dispense un certain nombre de réservistes de l'appel de cette année. La loi militaire n'est plus égale pour tous. Tandis que les jeunes gens appartenant à deux classes de réservistes quitteront partout pendant vingt-huit jours leur famille et leurs affaires pour aller manœuvrer au loin, ceux qui auront le bonheur de posséder comme conseiller général un sénateur opportuniste, ami de M. le général Campenon, seront dispensés de cette corvée. M. le général Campenon accorde à ses amis des faveurs au détriment du service patriotique, dont il a la garde.

Et voilà les hommes qui se prétendent partisans de l'égalité du service militaire pour tout le monde ! Ils forceront les jeunes gens qui se destinent aux carrières libérales — non pas à se battre en cas de guerre : en cas de guerre tous les Français partent et les volontaires d'un an les premiers — mais à interrompre pendant trois ans leurs études afin d'aller balayer la cour des casernes; ils abaisseront sans pitié toutes les branches de l'art et de la science en France; ils nous empêcheront d'avoir de bons médecins, de grands savants, des jurisconsultes éminents, sous prétexte que tout le monde doit accomplir les mêmes corvées; — et lorsqu'il s'agit de servir l'influence électorale d'un membre de la coterie opportuniste, ils dispenseront d'un trait de plume de l'appel des 28 jours tous les réservistes d'un canton.

Le prétexte invoqué est vraiment admirable !

Il y a eu des orages dans le canton de Montcuq ! Mais il y en a eu ailleurs aussi des orages. Est-ce que M. le Ministre de la guerre a décidé que partout où il y aurait eu des orages les réservistes pourraient rester dans leur famille ? Non pas, il a dit seulement que sur la demande de M. Béral, sénateur, conseiller général de Montcuq, les hommes de ce canton seraient dispensés de l'appel. On est en droit d'en conclure qu'il s'agit d'une faveur toute personnelle, et que les électeurs qui voteront bien aux prochaines élections, c'est-à-dire qui voteront au gré des amis politiques de M. Campenon, jouiront d'immunités militaires spéciales.

En vérité, cela est si scandaleux que nous hésitons à le croire. Quoique personne n'ait, jusqu'à présent, démenti cette nouvelle, reproduite par l'*Union du Lot* et par le *Journal du Lot*; quoique M. le Préfet du Lot n'ait pas désavoué et frappé disciplinairement M. le Maire de Montcuq; quoique personne dans le département ne doute de l'authenticité de la lettre affichée sur la porte de l'église de Saux, nous espérons encore que M. le ministre de la guerre va protester avec indignation contre cette accusation publique de favoritisme.

\*\*\*

**LE COUP DE LA LETTRE**

Le *Republicain*, le *Réformateur* et le *Réveil* reçoivent à la fois de très nombreux

grande tenue de l'honorable militaire, uniforme dans le plastron duquel ce dernier avait cousu une somme de vingt-cinq mille livres en billets de la Banque de France. »

— Fus gombrenez, appuya le juif... Tans le blastron... Fingt-cinq mille livres... Une bedide fortunée... De quoi rester honnête jusqu'à la fin de ses churs !...

Perrin avait laissé échapper la feuille. Il tournait du rouge au vert. Ses genoux fléchissaient comme s'il avait reçu un coup de massue sur le crâne.

— Triple coquin de sort ! gémit-il ; moi qui l'ai cédé pour cent sous !...

— L'hapit tu chénéral ?

Le Lorrain crispait ses doigts dans ses cheveux ébouriffés :

— A un chineur de la Rotonde du Temple qui a dû mettre les ciseaux dedans !... Idiot ! animal brute que je suis ! J'irais me flanquer à la Seine, si je ne sortais pas de diner !...

L'Israélite leva vers le ciel des bras désespérés :

Tieu l'Isaac et te Jacob ! fus afiez l'univorme au blastron, l'univorme au brécieux *faïots* !...

— Pardi ! les camaros (camarades) me l'avaient bloqui (vendu) avec les autres frusques, — les épauettes, les torsades et le galurin (chapeau à plumet) !...

— Bas bossiple !

— A preuve...

Le revendeur, furieux, donna du pied dans un tas de chiffons. Une paire d'aiguillettes d'or et d'épauettes à graines d'épinards étincela au milieu des loques éparpillées...

PAUL MAHALIN.

(A suivre).

— De général ?...

— Afec des calons ?...

— Des galons ?

— Peaucoup de calons, — barce que les calons, ça se fend afec avandage sur les blaces de Leipzig et de Francfurt...

— Quelle plaisanterie ! s'exclama-t-il. Venir de si loin pour si peu !... D'ailleurs, je ne suis pas marchand d'habit-galons.

— Oh ! répliqua le juif d'un ton insinuant et jovial, quand on procante sur tute esbèce d'opchets, on a tes oggassions... Denez, fus n'auriez basageté, bar hasard, l'hapit tu chénéral Pouchu ?...

— Du général Bouchu !...

— *Ya wohl!*

Perrin s'assombrissait de plus en plus. On aurait dit qu'il flairait un piège sous la question de son interlocuteur.

— Ah ça ! interrogea-t-il, ce général n'est-il pas celui à qui on a subtilisé toute sa garde-robe dans un hôtel meublé de la rue de Richelieu ?

L'Allemand approuva du bonnet, et, avisant un vieux fauteuil, s'y installa commodément. Le revendeur le dévisagea avec ce regard du renard, qui fait tête aux chiens quand on l'accule.

— Bonhomme, déclara-t-il, j'ai pu être imprudent jadis en me laissant entraîner à recevoir en dépôt des marchandises dont j'ignorais la provenance; mais j'ai complètement renoncé à ce genre d'opérations... Pour ce qui est de me faire chanter, bernique ! Je suis un digne contribuable, cité dans le quartier pour ma moralité, sergent de la garde nationale. Ma réputation est à l'épreuve des calomnies de trois misérables forçats dont un étranger sans aveu pourra t se faire l'interprète.

ses lettres leur assurant que partout, à Grammat, Miers, Figeac, Saint-Céré, etc., etc., les candidats bérallistes sont reçus avec un enthousiasme qui touche au délire. Les populations se portent à leur devant à deux genoux et s'attellent à leurs carrosses. La simple apparition de MM. Talou, Lachèze, Rey et Rozières suffit pour faire pâmer d'aise les électeurs et s'il reste quelques douzaines de voix pour les républicains-libéraux, ce sera le bout du monde.

Nous le connaissons le *coup de la Lettre*, mes bons vieux confrères; c'est la preuve évidente que ça ne va plus...

Des correspondances autrement sérieuses nous rassurent sur le sort des candidats libéraux. Les électeurs comprennent parfaitement que si les bérallistes font tant de bruit et de musique, c'est pour faire oublier la part qui leur revient dans tous les malheurs qu'ils ont attirés sur le pays, depuis qu'on les a envoyés à la Chambre ou au Sénat, en votant pour les expéditions lointaines et l'augmentation des impôts.

Ils comprennent très bien, les Electeurs du Lot, qu'il faut revenir aux hommes sages, aux républicains libéraux, les seuls qui peuvent relever le pays et sauver nos campagnes de la ruine.

Et lorsque les candidats de la République conservatrice passent dignement et modestement comme il convient à des hommes politiques sérieux, les Electeurs leur serrent la main, en disant à M. Calmon et à ses amis: « — Allez-vous en tranquilles; vous savez bien que nous sommes avec vous et que nous n'aimons pas les parleurs et les faiseurs d'embarras. Nous vous connaissons; vous pouvez compter sur nous. »

\* \* \*

Un contribuable nous fournit l'argument de la fin:

Il y a un moyen bien simple de prouver aux candidats de M. Bérall qu'ils trompent les électeurs, lorsqu'ils disent que leur République a allégé les charges publiques.

Que chacun prenne le relevé de ses impositions depuis 1875 et compare ce qu'il payait alors avec ce qu'il paye aujourd'hui. Voici pour moi:

Contribution personnelle et mobilière:	
1875	— 95 francs
1878	— 134 —
1881	— 152 —
1884	— 154 —
1885	— 197 —

Cent deux francs de plus en onze ans! De l'année dernière à cette année 43 fr. de plus!

Si c'est ainsi que la République de MM. Bérall, Verninac et Rozières dégrève, je demande qu'elle cesse aussitôt ses dégrèvements, ou bientôt nous serons dévorés tout vifs.

(Un contribuable.)

REPORTER.

**Affiches électorales.** — La Cour de Cassation vient de rendre une décision qu'il est utile de connaître.

Il a toujours été admis que le propriétaire et l'usufruitier d'un immeuble avaient toujours le droit de déchirer et de faire disparaître les affiches électorales, professions de foi, etc., apposées sur les murs de leur immeuble.

La question se posait de savoir si le locataire de l'entier immeuble avait le même droit.

La Cour suprême vient de décider dans le sens de l'affirmative.

Le *Journal des Débats* ne croit pas à la neutralité électorale des fonctionnaires et il en donne pour raison que « l'opportuniste a violé les humbles vertus professionnelles. »

Il ne suffit pas de ne point stimuler le zèle électoral des fonctionnaires, il faut encore le contenir. Il faut arrêter une impulsion qu'ils ont reçue depuis longtemps, et les forcer à rompre avec des

habitudes déjà anciennes. Tout ce personnel formé par la politique pour la politique, façonné de longue main aux menues pratiques de la politique de clocher, toute cette clientèle que les politiciens se sont faite dans les rangs d'une administration épurée par eux, recrutée par eux, remise à leur discrétion et vouée à leur service, n'est pas fort bien préparée au rôle négatif que la sagesse du gouvernement veut lui assigner dans la prochaine lutte électorale.

Ce serait toute une éducation à faire, et le temps manque. Pour atteindre le but si louable qu'on se propose, il faudrait retourner pour ainsi dire les idées et changer les instincts de cette administration dressée pour le combat. Il faudrait même la scandaliser un peu, l'amener à désavouer ses origines et à renier ses dieux, lui enseigner l'ingratitude, lui inspirer des doutes sur les mérites des épreuves auxquelles elle doit le jour, ébranler sa foi profonde dans l'omnipotence de ses patrons et lui ôter la croyance que les services politiques, et ceux-là seulement, reçoivent tôt ou tard leur récompense. Il faudrait relever le prestige plus que compromis des humbles vertus professionnelles.

Ce serait renverser de fond en comble l'œuvre laborieusement accomplie depuis cinq ou six ans, et dont un certain parti est particulièrement fier.

NEUTRALITÉ DES EMPLOYÉS DE CHEMIN DE FER.

Le directeur de la Compagnie des chemins de fer d'Orléans vient d'adresser l'ordre du jour suivant à tous les agents de la compagnie:

En prévision de l'ouverture prochaine de la période électorale, le directeur de la compagnie rappelle que les agents ont toute liberté, comme électeurs, d'agir suivant leur conscience, mais seulement à titre personnel et en dehors de l'exercice de leurs fonctions.

Il leur est absolument interdit d'user, dans un but électoral, de l'influence qu'ils peuvent tenir de leur situation dans la Compagnie, et ils devront éviter avec le plus grand soin tout ce qui, dans leur attitude, pourrait avoir pour résultat d'engager ou de compromettre la Compagnie dans des luttes auxquelles elle doit rester complètement étrangère.

Conformément aux dispositions de l'instruction n° 30, les chefs de service devront prendre les mesures nécessaires afin de donner aux employés et ouvriers, à moins d'impossibilité résultant des nécessités du service, la facilité d'exprimer leur vote.

Libération de la classe 1880.

— Par mesure d'économie — le Tonkin absorbant tout — et contrairement à la décision primitivement prise, les hommes de la classe de 1880, participant aux manœuvres d'automne dans tous les corps d'armée, seront renvoyés dans leurs foyers aussitôt après les manœuvres, quelle que soit la durée de ces dernières.

Les hommes qui n'auront pas pris part aux manœuvres précitées seront licenciés le 20 septembre.

Les hommes de la 2<sup>e</sup> portion de la classe de 1883 seront libérés absolument dans les mêmes conditions et aux mêmes dates que ceux de la classe de 1880.

Enfin, les hommes de la classe de 1880, en Algérie et en Tunisie, seront renvoyés le 15 octobre, à l'exception de ceux qui prendront part aux manœuvres d'automne, lesquels ne partiront qu'une fois ces manœuvres terminées.

Concours de bestiaux à Cahors

Le mardi 1<sup>er</sup> septembre 1885, pour les espèces bovine, ovine, porcine, organisé par la Société agricole et industrielle du Lot.

TAURAUX

Prime de 150 fr.	Deloncie, à Saint-Médard.
— 120	Richard, à Lébérandrie.
— 100	Jargeau, à Saint-Pantaléon.
— 80	Cazes, à Fontanes.

VACHES PLEINES ET SUITTÉES

Prime de 120 fr.	Mayzen, aux Arques.
— 100	Paillet, à Sauzet.
— 80	Dames Blanches, Cahors.
— 70	Combarieu, à Sainte-Alauzie.
— 60	Devès, à Saint-Médard.
— 30	Frézals, à Saint-Pantaléon.

BÉLIERS

Prime de 40 fr.	ROQUES, à Lacapelle-Cahors.
— 30	Cavalié, à Arcambal.
— 25	Alaux, à Cazes-Pradines.
— 20	Ravix, à Calamane.
— 15	Labouret, aux Durands-Cahors.
— 15	Faure, à Calamane.
— 15	Mongrelet, à Lamagdeleine.
— 10	Pignères, à Arcambal.
— 10	Bousquet, à Lacapelle-Cahors.
— 10	Clavières, à Cahors.

VERRATS

Prime de 50 fr.	Borne à Sourcirac.
-----------------	--------------------

TRUIES

Primo	Réservée.
— 50	Orphelinat d'Arnis Cahors.

Concours de greffage

Organisé par le Comité d'études et de vigilance contre le phylloxera

PRIMES ACCORDÉES

Prime de 50 fr.	Paillet Rosalie, à Lauzès.
— 45	Frézals, instituteur à Arcambal.
— 40	Capy Marcelin, à Promilhanes.
— 35	Mispoulié Jean, à Cahors.
— 30	Cantarel J.-P., au Bournaquet.
— 25	Astruc Baptiste, au Montat.
— 20	Alazard Michel, à Pradines.
— 15	Therrié Fr., à Lamagdeleine.
— 13	Malique Jean, à Cahors.
— 10	Bru Pierre, à Lamagdeleine.
— 9	Peyre Auguste, à Lamagdeleine.
— 8	Dablanc Louis, à Francoules.

MENTIONS HONORABLES

A M<sup>lle</sup> Paillet Apolline, à Lauzès; à MM. Vézio, à Labastide-du-Vert; Andrieu, à Lamagdeleine; Bru Guillaume, à Cahors; Jouclas Camille, à Arcambal; Oulié, à Brengues.

Nous recevons de M. le Directeur de la Société *Les Enfants de Cahors*, la lettre suivante:

Cahors, le 14 septembre 1885.

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi de vous remercier d'avoir bien voulu annoncer les concerts de la société des *Enfants de Cahors*.

M. le Maire impose des conditions telles, pour nos sorties, que nous ne pouvons pas donner, sur la place, les concerts promis pendant l'absence du 7<sup>e</sup>.

C'est avec regret que je vois les efforts faits par la Société pour plaire au public, paralysés par M. le Maire qui en veut probablement à quelques-uns de ses membres.

Recevez, etc.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 7 au 12 septembre 1885.

Naissances.

Cambar, Alphonse, rue Feydel, 11.  
Cocula, Jean, grande Chartreuse, 3.  
Lefuvre, Paul, rue du Château, 47.  
Maynard Eugénie, Place du Marché, 4.  
Maurel, Louis, rue St-André, 12.

Mariages.

Sers, Emile, et Avezou, Marie.  
Gallié, Jean, et Cellié, Catherine.

Décès.

Costes, Joséphine, 13 mois, grande rue Labarre, 42.  
Grassie, Jeanne, 70 ans, rue Fondue-Haute.  
Cassan, Louise, 4 ans, rue Donzelle, 45.  
Pélessié, Jean, 1 mois, rue du Four-Ste-Barbe, 17.  
Gallié, Jacqueline, 91 ans, rue Salvat, 4.  
Laporte, Anne, 81 ans, rue Feydel, 7.  
Lagarrigue, Pierre, 49 ans, à Cabessut.

**Cyclone.** — Le *New-York* annonce qu'un terrible cyclone a traversé l'Etat Ohio.

Il y a eu cinq morts et 300 blessés; les pertes s'élèvent à un million de dollars.

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ, Sommaire du numéro du 5 septembre 1885. — Texte: Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures: Obsèques de l'amiral Courbet à Makong, à Hyères et à Paris. — « Berthe de Solanges » nouvelle, (suite et fin), par Daria-Rouy. — « La belle Marmotte » nouvelle, par E. d'Ar. — Théâtres, par Charles Monselet. — Chronique musicale, par Albert de Lasalle. — Echechs. — L'amiral Courbet, par L.-M. Tisserand. — Gravures: La France reçoit la dépouille mortelle de l'amiral Courbet. — Départ du « Bayard » emportant le corps de l'amiral en France. — L'amiral Courbet sur son lit de mort. — Le cercueil de l'amiral Courbet sous la dunette du « Bayard ». — Rade des Sables d'Hyères. — Descente du cercueil; Le canot portant le corps de l'amiral au port Pothuan. Service funèbre célébré par l'évêque de Mahé. — Le pacha à bord du « Bayard ». — Vue générale des îles d'Hyères. — La dunette du « Bayard ». — Le port Pothuan. — Arrivée du cercueil à la gare de Lyon. — La cour de l'hôtel des Invalides. — Echechs. — Rébus. — Notre supplément: Décoration de la chapelle des Invalides. — Intérieur de la chapelle. — Les honneurs militaires. — Le char funèbre. — La chapelle ardente à l'hôtel des Invalides. — Bureaux 13, Quai Voltaire, Paris.

St-NICOLAS, 6<sup>e</sup> année. Sommaire du numéro 40, (3 septembre 1885). — Ali. J. Protche de Ville. — Quel diable de poisson. Victorien Aury. — Une bataille contre minet. — Les Héritiers de Montmercy. Eudoxie Dupuis. — La petite fille pâle. Camille Norbert. — Concours d'Anglais. — Faits divers. — La tirelire aux devinettes. — Illustrations par Poirson, C. Bérard, Maurice, Marais, Sandoz, B. de Monvel, Gaillard, etc., etc. — Bureaux à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

**Quelques lignes bien intéressantes.** — « Nancy, le 10 janvier 1885. — Je souffrais depuis 5 ans de maux d'estomac; mes digestions étaient pénibles; une constipation opiniâtre, une migraine, une malaise général me rendaient la vie détestable. J'avais essayé sans résultat beaucoup de remèdes plus vantés les uns que les autres. Depuis que j'emploie vos Pilules Suisses à 1 fr. 50, ma santé s'est améliorée, mes maux sont devenus moins intenses, l'appétit et la gaieté sont revenus. J'ai conseillé vos pilules à plusieurs de mes amis qui s'en sont bien trouvés. C'est vraiment un remède efficace, peu coûteux et facile à prendre. Je les conseille à tous ceux qui souffrent et les engage à ne jamais s'en démettre, car à la première indisposition, on a le remède à côté du mal. Je vous

autorise avec plaisir, dans l'intérêt de tous, à publier ma lettre partout où il vous plaira.

« PACQUOT, Empl. au Ch. de fer. »

A. M. Hertzog, Ph<sup>e</sup>, 28, rue de Grammont à Paris.

UN SERVICE A RENDRE

Faire connaître le **BOUILLON CIBILS**, indispensable dans les ménages, précieux à la campagne. Pur extrait liquide de viande de bœuf; excellent consommé instantané; parfait cuit avec les légumes.

En vente chez M. MICHAUD-LARIVIÈRE fils, *Epicierie Parisienne*, 6, place du Marché, à Cahors.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France.

Société anonyme fondée par décret en 1834

CAPITAL: 120 MILLIONS DE FRANCS

Siège social: 54 et 56, rue de Provence, à Paris,

Agence de Cahors, rue Fénelon, 8.

Comptes de Chèques. — Bons à échéance fixe avec coupons semestriels. — Ordres de Bourse. — Paiement et Escompte de Coupons. (Paiement sans frais des coupons des Cies de l'Ouest et de l'Est, Paris-Lyon-Méditerranée). — Opérations sur Titres. (Conversions, renouvellements, échanges). — Garde de Titres. — Envois de Fonds. (Départements, Algérie et Etranger). — Billets de Crédit circulaires. — Escaissement et Escompte des Effets de Commerce. — Avances sur Titres. — Crédits en Comptes courants et Crédits d'Escompte sur garantie de Titres. — Assurances (Vie, Incendie, Accidents). — Souscriptions aux Emissions. — Renseignements sur les Valeurs de Bourse, etc.

**Institution D. La Fontaine**, 3, rue Capdeville, à Bordeaux.

Directeur: D. LA FONTAINE, officier d'Académie, Baccalauréats; études classiques complètes; études commerciales et industrielles, comptabilité, langues. Volontariat, écoles vétérinaires, arts et métiers. Reprise générale 1<sup>er</sup> octobre.

CHAMBRE DE COMMERCE DE PARIS

Ecole Hautes Etudes Commerciales

108, Boulevard Malesherbes, 108

Cours préparatoire; durée des Etudes: 1 an.

Cours normal; durée des Etudes: 2 ans.

RENTREE: Mardi, 3 Novembre 1885

L'Ecole reçoit des Elèves internes et des Elèves externes

Pour les renseignements complémentaires, s'adresser au Directeur de l'Ecole, qui enverra, à toute personne qui en fera la demande, le programme des conditions d'admission et celui des Etudes.

SANTÉ A TOUS

ADULTES ET ENFANTS

rendue sans médecine, sans purge et sans frictions, par la délicieuse Farine dite de Santé:

REVALESCIERE

DU BARRY, de Londres.

Gâtissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, bruits dans la tête et les oreilles, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, darts, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatismes, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, musculation, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 38 ans de succès. 100,000 cures y compris celle de Madame la duchesse de Castelbari, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre; M. le docteur professeur Dédé; Sa Sainteté le Pape Pie IX. Sa majesté l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Egalement le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Bien préférable au lait et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kilo, 2 fr. 25; 1/2 kilo, 4 fr.; 1 kilo, 7 fr.; 2 kilos, 12 fr.; 6 kilos, 36 fr.; soit environ 20 c. le repas. Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE. » Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîte de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre bon de poste. Aussi le ROI DES ALIMENTS pour Nourrissons, « FARINE PARFAITE DU BARRY » pour Enfants de tout âge et pour Adultes faibles, en boîtes rondes de fer blanc à 80 cts. et à 4 fr. 50, à ajouter 85 cent. pour l'affranchissement d'un paquet jusqu'à 3 kilog. de cette farine, soit 8 fr. 85 pour 40 boîtes de 80 cent. — Dépôt à Cahors, M. Bonvarlet-Clippet, épicerie, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et Co (limited), 8, rue de Castiglione, et 17, rue du Mont-Thabor, à Paris.

Le **ROB BOYVEAU-LAFFECTEUR** est un sirop dépuratif et reconstituant, d'une saveur agréable, d'une composition exclusivement végétale, approuvé en 1778 par l'ancienne Société royale de Médecine et par un décret de l'an xiii. — Il guérit toutes les maladies résultant des Vices du Sang: Dartres, Scrofules, Eczéma, Psoriasis, Herpès, Lichen, Impétigo, Goutte, Rhumatisme. — Par ses propriétés apéritives, digestives, diurétiques et sudorifiques, il favorise le développement des fonctions de nutrition; il fortifie l'économie et provoque l'expulsion des éléments morbides, qu'ils soient virulents ou parasitaires.

Le **ROB BOYVEAU-LAFFECTEUR** à l'iodure de Potassium, est le médicament par excellence pour guérir les accidents syphilitiques anciens ou rebelles: Ulcères, Tumeurs, Gommés, Exostoses, ainsi que le Lymphatisme, la Scrofule et la Tuberculose. Dans toutes les Pharmacies. — A Paris, chez J. FERRÉ, Pharmacien, 102, Rue Richelieu, et Successeur de BOYVEAU-LAFFECTEUR.

DISTILLERIE CENTRALE DU QUERCY

USINE A VAPEUR

CRÈME DE NOIX BOUTET

Liqueur tonique et anticholérique à base de fine champagne

MÉDAILLÉE PAR L'ACADÉMIE

Exiger le véritable nom : STANISLAS BOUTET A CAHORS

Dépositaire du Rhum Goodson. Provenance directe de la Jamaïque 6 francs la bouteille d'origine, droits compris

GRAND ASSORTIMENT DE LIQUEURS ET VINS FINS

MAISON DE CONFIANCE ET DE BON MARCHÉ  
ÉPICERIE PARISIENNE

6, Place du Marché, CAHORS

La Maison MICHAUD-LARIVIÈRE fils, ayant fait des achats très importants de Raisins secs, tels que : Samos, Chesmès et Corinthe, sera à même de livrer ses sortes à sa nombreuse clientèle, à des prix défiant toute concurrence.

Alcool, Colorant liquide, Essence de Vinaigre.

Chocolats Michaud-Larivière, depuis..... 1 fr. 40 le 1/2 kilog.  
Id. Qualité recommandée..... 1 fr. 70 id.

Escompte 5 p. 0/0 par 5 kilos.

Tous nos Chocolats sont garantis pur Cacao et Sucre.

Café grillé, bon mélange..... 2 fr. 00 le 1/2 kilog.  
Id. Supérieur à celui vendu partout ailleurs. 2 fr. 40 et 2 fr. 50 id.

Escompte 5 p. 0/0 par 2 kilos 1/2.

Qualité recommandée par la vente toujours croissante de ce produit.

Rayon spécial de Parfumerie et Savonnerie des premières Marques Qui sont cotés à des prix exceptionnels.

Nota. — Afin d'éviter toute confusion, exiger les sacs et papiers portant le timbre de la Maison.

LA MAISON N'A PAS DE SUCCURSALE NI DE REPRÉSENTANT

ÉLEGANCE — PLUS DE DOS ROUNDS — SOUTIEN avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au **Dos Rond**, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

Vinaigres de l'Étoile de qualité supérieure rouges et blancs

COUSTILLAS Jeune

Rue de Bordeaux — PÉRIGUEUX

M

J'ai l'avantage de vous offrir mon VINAIGRE DE L'ÉTOILE de qualité extra afin que cette sorte ne soit pas confondue avec les Vinaigres inférieurs et défectueux qui sont journellement offerts. J'ai déposé au Tribunal de commerce cette marque qui est ma seule propriété, mes clients seront ainsi assurés de recevoir toujours la même qualité.

Attendant d'être favorisé de vos ordres.

Agréez, M

, mes saluts sincères,

COUSTILLAS Jeune.

PRIX-COURANT & CONDITIONS DE VENTE

VINAIGRE SUPÉRIEUR de l'Étoile rouge ou blanc, l'hectolitre..... 30<sup>F</sup>

Franc de port gare de l'acheteur

Je paie les droits de 5 centimes par litre en sus et les ajoute à la facture, je reprends les fûts pour le prix coté.

Il est ajouté gratis à chaque expédition Vinaigre un très joli tableau indiquant le dépôt de ce produit, ce qui facilite beaucoup la Vente.

LA MAISON ACCEPTE DES REPRÉSENTANTS SÉRIEUX ET ACTIFS

BAYLES, Opticien

3, rue de la Liberté, CAHORS

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou par des verres mal appropriés à leurs yeux qu'on trouvera chez lui un grand assortiment de :

Lunettes, Pince-Nez, Conserves en verre cristal blancs, bleus, verts et fumés, des meilleures fabriques de Paris, Verres de rechange pour myopes, pour presbytes, Longues-Vues, Lorgnettes, Jumelles de spectacle et marine, Lorgnons, Face à main, Boussoles, Loupes Pièces à lire, Microscopes, Compte-fils, Baromètres, Thermomètres, Hygromètres, Eprouvettes, Pèse liqueurs.

Alambics pour l'essai des vins, Lampes à esprit, Boîtes de Mathématiques, Globes terrestres, Pochettes, Pantomètres, Graphomètres, Equerres, Mètres, Doubles-décimètres, Décimètres rubans acier, Niveau d'eau et à bulle d'air, Pieds, Mires, Jalons, Chaînes d'arpenteur, Fiches, Filets à plomb, Echelle de proportion, Méridien, Téléphones, Monocles, Stéréoscopes.

Lanternes magiques, Timbres, Cachets secs et à tampon, Porte-Monnaie, Cannes, Revolvers, Epreuves de stéréoscopes, Groupes et Paysages. — Réparation d'instruments de précision, Achat de vieilles matières d'Or et d'Argent, Bijouterie religieuse, Orfèvrerie et Couverts Christofle, Réargenture.

SONNERIES ÉLECTRIQUES.

DRAPERIES FRANÇAISE ET ANGLAISE.

COSTUMES civils et militaires.

ANCIANUME

Marchand Tailleur, 9, rue du Lycée, CAHORS.

FOURNISSEUR DE L'ÉCOLE NORMALE.

SPECIALITÉ D'UNIFORMES pour administrations. LIVRÉES.

Par ma dernière circulaire, j'eus l'avantage de vous annoncer que je venais de transférer mes magasins et ateliers 9, rue du Lycée, Cahors.

La nombreuse clientèle toujours croissante, qui a bien voulu continuer à m'honorer de sa confiance, m'engage à donner une plus grande extension à mon commerce.

Je peux vous offrir une collection des plus variées en draperies française et anglaise haute nouveauté, défiant toute concurrence comme prix.

Car, n'ayant pas à ma charge, comme bien d'autres maisons, de grands frais généraux tels que frais de Coupeurs et autres, il m'est permis, opérant par moi-même, de livrer à 30 0/0 au dessous de leurs prix.

Je m'engage à livrer le vêtement complet depuis 32 francs, et à 90 francs le costume vendu partout 120 fr.

Le voyage de Paris que je renouvelle à chaque saison, me permet d'être toujours au courant des dernières modes. Dans l'espoir de recevoir votre visite, je vous prie d'agréer M..., mes sincères salutations.

ANCIANUME,

Ancien membre, Professeur de Coupe de la Chambre Syndicale des Ouvriers tailleurs de Paris.

MACHINES A COUDRE

POUR FAMILLES ET ATELIERS

(Système perfectionné)



Maison CANGARDEL 4<sup>m</sup>

G. DESPRATS, Successeur LA MAISON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS

MAISON DES 100,000 PALETOTS

ROLDÉS & MOILIN

Maison principale à Périgueux

Draperies et nouveautés Françaises et Anglaises pour Vêtements sur mesure. — Habillements tout faits. — Confection très soignée. — Uniformes et Livrées.

CHEMISES SUR MESURE

Gilets et Caleçons de flanelle. — Couvertures de voyage. — Vêtements de Caoutchouc. — Faux-cols. — Cravates, etc., etc.

PRIX MODÉRÉS. — TRAVAIL IRRÉPROCHABLE

M. Victor PIZANY, premier coupeur, intéressé Gérant de la Maison

Nota. — Pour cause d'agrandissement les magasins et ateliers situés rue de la Liberté n° 11 sont transportés boulevard Gambetta 32 (En face la Mairie).

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

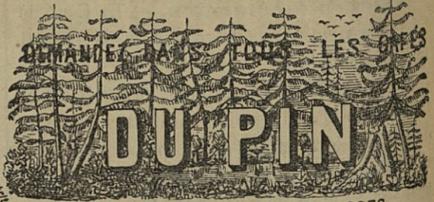
Marchand tailleur à CAHORS. rue de la Liberté.

SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

LA VELOUTINE

EST UNE Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle. PARIS — Ch. FAY, inventeur — 9, rue de la Paix

31 RÉCOMPENSES 1<sup>er</sup> PRIX MÉDAILLES D'ARGENT, OR ET DIPLOME D'HONNEUR.



LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES

Ayant obtenu la Grande

MÉDAILLE D'OR

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE

Membres de l'Académie nationale. Inventeurs à Fabricants PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter ; Il est difficile de créer

l'Élixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement la base.

Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE

PÉRIGUEUX 1880 DIPLOME D'HONNEUR

BORDEAUX EXP. INT. 1882 HORS CONCOURS

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.

LES RAMOS

Marchand tailleur

ruo Fénelon, 9, vient de transférer son Magasin même rue, numéro 12, en face la Halle.

Il tient à la disposition de sa nombreuse clientèle ainsi que de tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur présence, un grand choix de draperies nouveautés et draps de cérémonies pour pantalons, gilets et costumes complets, en tout genre.

Le sieur RAMOS, prévient le public que son Magasin, établi au premier, lui évitant des frais considérables, il peut livrer les costumes à 50 0/0 de rabais. Etoffes, coupe et façons garanties. Sur demande, les échantillons sont portés en ville et à la campagne.

ÉPICERIE FINE

COMESTIBLES, VINS FINS, LIQUEURS, EAU-DE-VIE, SIROP, CONSERVES ALIMENTAIRES.

Assortiment complet des liqueurs des R. P. Célestins de Vichy.

Ces liqueurs sont faites avec le plus grand soin et ont pour base les sels alcalins des Eaux minérales de Vichy.

Eaux minérales de St-Galmier, Vals, Vichy et autres.

A. COUDERC

Boulevard Gambetta, 67, CAHORS

Le propriétaire-gérant, Layou.